

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr. Six mois, 22 fr. Un an, 41 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr. Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas, Laffitte-Ballier et Cie, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et Fils, 26, Chaussée d'Aisemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 h 15, 7 h 19, 8 h 17, 9 h 47, 11 h 47, m., 12 h 24, 2 h 02, 3 h 39, 5 h 18, 6 h 45, 7 h 33, 8 h 21, 9 h 33, 11 h 11. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 h 41, 7 h 15, 8 h 43, 10 h 17, 11 h 23, m., 1 h 19, 2 h 39, 4 h 58, 5 h 38, 7 h 17, 8 h 48, 10 h 22, 11 h 28. Lille à Roubaix, 5 h 20, 6 h 55, 8 h 22, 9 h 55, 11 h 05, 12 h 57, 2 h 18, 4 h 40, 5 h 20, 6 h 55, 8 h 40, 10 h 05, 11 h 45. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 h 08, 7 h 10, 8 h 08, 9 h 10, 11 h 33, 12 h 45, 2 h 55, 3 h 31, 5 h 08, 6 h 06, 7 h 21, 8 h 23, 9 h 24, 11 h 02. Mouscron à Lille, 6 h 52, 9 h 22, 11 h 20, 11 h 57, 3 h 13, 4 h 45, 5 h 49, 7 h 02, 9 h 07.

DIMANCHES ET FÊTES: Tourcoing à Mouscron, 7 h 26 soir; Mouscron à Tourcoing, 8 h 01 soir

BOURSE DE PARIS

| DU 3 JUILLET | |
|------------------|-------|
| 3 0/0 | 59 80 |
| 4 1/2 | 87 50 |
| Emprunts (5 0/0) | 96 15 |
| DU 4 JUILLET | |
| 3 0/0 | 60 50 |
| 4 1/2 | 87 25 |
| Emprunts (5 0/0) | 96 85 |

ROUBAIX, 4 JUILLET 1874

BULLETIN DU JOUR

Mgr le comte de Chambord adresse aux Français un suprême appel. On lira plus loin ce nouveau manifeste dans lequel le prince indique les véritables bases d'un gouvernement représentatif. Ce que demande Henri V, ce n'est pas un pouvoir arbitraire, absolu, c'est la Monarchie tempérée avec deux Chambres, dont l'une, nommée par la Nation et l'autre par le Roi. Les partisans d'un gouvernement libéral et fort trouveront dans ce manifeste l'exposition complète de leurs désirs et le langage du comte de Chambord n'étonnera que ceux qui n'ont point lu ce qu'il a écrit depuis trente ans.

La presse hostile va s'efforcer de dénaturer le langage du prince et continuera de faire voir en lui le représentant de l'absolutisme. Pour nous, nous engageons les hommes honnêtes et intelligents à lire et à méditer cet important document avec toute l'attention qu'il mérite.

La commission constitutionnelle a adopté hier l'article 2 du projet de la sous-commission, relatif à la responsabilité ministérielle. Elle a adopté également l'article 3 consacrant le principe de deux Chambres, en réservant le mode de nomination de la Chambre haute, tel qu'il sera établi par la loi constitutionnelle ultérieure.

A l'Assemblée, M. de Castellane a déposé un projet disposant que l'Assemblée votera avant toute chose la loi de finances et le budget, et se séparera jusqu'au 15 décembre 1874.

La commission d'initiative parlementaire a entendu M. de la Rochette, la Rochefoucauld-Bisaccia et Carayon sur leur proposition de rétablissement de la monarchie. Ils ont déclaré que pour eux le septennat ne pouvait être une institution exclusive de la monarchie. La commission s'est ajournée à mardi.

L'amendement Pascal Duprat demandant de fixer le domicile électoral à un an est repoussé par 376 voix contre 331.

M. Buffet a communiqué à l'Assemblée une proposition de M. Clapier portant que le scrutin secret ne pourra être demandé, à l'avenir, que par le quart des membres présents; il restera ouvert pendant vingt-quatre heures et les membres absents pourront faire voter par procuration écrite. La lecture de cette proposition a provoqué des exclamations à gauche.

Le premier paragraphe de l'article 5 a été adopté. M. Ferry a demandé et

obtenu le renvoi à la commission d'un amendement accordant le bénéfice de l'inscription sur les listes électorales aux citoyens qui, sans être nés dans la commune, y auront satisfait à la loi du recrutement. Un autre amendement, ayant pour but de n'exiger qu'un an de domicile de ceux dont la moralité est reconnue, a été rejeté par 368 voix contre 334.

Une dépêche d'Espagne fait connaître que les républicains ont subi une nouvelle défaite et qu'ils ont été repoussés jusqu'à Aricanèse.

L'Union a reçu communication du document suivant:

« FRANÇAIS,

Vous avez demandé le salut de notre Patrie à des solutions temporaires, et vous semblez à la veille de vous jeter dans de nouveaux hasards.

Chacune des révolutions survenues depuis quatre-vingt ans a été une démonstration éclatante du tempérament monarchique du pays.

La France a besoin de Royauté. Ma naissance m'a fait votre Roi.

Je manquerais au plus sacré de mes devoirs si, à ce moment solennel, je ne tentais un suprême effort pour renverser la barrière de préjugés qui m'empêche encore de vous.

Je connais toutes les accusations portées contre ma politique, contre mon attitude, mes paroles et mes actes.

Il n'est pas jusqu'à mon silence qui ne serve de prétexte à d'incessantes récriminations. Si je l'ai gardé depuis de longs mois, c'est que je ne voulais pas rendre plus difficile la mission de l'illustre soldat dont l'épée nous protège.

Mais, aujourd'hui, en présence de tant d'erreurs accumulées, de tant de mensonges répandus, de tant d'honnêtes gens trompés, le silence n'est plus permis. L'honneur m'impose une énergique protestation.

En déclarant, au mois d'octobre dernier, que j'étais prêt à renouer avec vous la chaîne de nos destinées, à relever l'édifice ébranlé de notre grandeur nationale, avec le concours de tous les dévouements sincères, sans distinction de rang, d'origine ou de parti;

En affirmant que je ne rétractais rien des déclarations sans cesse renouvelées, depuis trente ans, dans les documents officiels et privés qui sont dans toutes les mains;

Je comptais sur l'intelligence proverbiale de notre race et sur la clarté de notre langue.

On a feint de comprendre que je plaçais le pouvoir royal au-dessus des lois et que je rêvais je ne sais quelles combinaisons gouvernementales basées sur l'arbitraire et l'absolu.

Non, la Monarchie chrétienne et française est dans son essence même une Monarchie tempérée, qui n'a rien à emprunter à ces gouvernements d'aventure qui promettent l'âge d'or et conduisent aux abîmes.

Cette Monarchie tempérée comporte l'existence de deux Chambres, dont l'une est nommée par le Souverain, dans des catégories déterminées, et l'autre par la Nation, selon le mode de suffrage réglé par la loi.

On trouve ici la place de l'arbitraire?

Le jour où, vous et moi, nous pourrions face à face traiter ensemble des intérêts de la France, vous apprendriez comment l'Union du Peuple et du Roi a permis à la Monarchie française de déjouer, pendant tant de siècles, les calculs de ceux qui ne luttent contre le Roi que pour dominer le Peuple.

Il n'est pas vrai de dire que ma politique soit en désaccord avec les aspirations du Pays.

Je veux un pouvoir réparateur et fort; la France ne le veut pas moins que moi. Son intérêt l'y porte; son instinct le réclame.

On recherche des alliances sérieuses et durables; tout le monde comprend que la Monarchie traditionnelle peut seule nous les donner.

Je veux trouver dans les représentants de la Nation des auxiliaires vigilants, pour l'examen des questions soumises à leur contrôle; mais je ne veux pas de ces luttes stériles du Parlement, d'où le Souverain sort, trop souvent, impuissant et affaibli; et si je repousse la formule d'importation étrangère, que répudient toutes nos traditions nationales, avec son Roi qui règne et qui ne gouverne pas, là, encore, je me sens en communauté parfaite avec les désirs de l'immense majorité, qui ne comprend rien à ces fictions, qui est fatiguée de ces mensonges.

« Français,

Je suis prêt aujourd'hui, comme je l'étais hier.

La Maison de France est sincèrement, loyalement réconciliée. Ralliez-vous, confiants, derrière elle.

Trêve à nos divisions, pour ne songer qu'aux maux de la Patrie! N'attelle pas assez souffert? N'est-il pas

temps de lui rendre, avec sa Royauté séculaire, la prospérité, la sécurité, la dignité, la grandeur, et tout ce cortège de libertés fécondes que vous n'obtiendrez jamais sans elle?

L'œuvre est laborieuse, mais, Dieu aidant, nous pouvons l'accomplir.

Que chacun, dans sa conscience, pèse les responsabilités du présent et songe aux sévérités de l'histoire.

« HENRI.

2 juillet 1874.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix)

Paris, 3 juillet 1874.

La 28^e commission d'initiative parlementaire était convoquée aujourd'hui à Versailles pour examiner la proposition monarchique de M. le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia. Le Français dévoile déjà l'intrigue organisée par certains membres du centre droit, d'accord avec toutes les gauches, pour faire discuter la proposition monarchique avant celles de MM. Casimir Périer et Lambert Saints-Croix. Le but bien évident de cette manœuvre serait par le rejet anticipé de la proposition monarchique, de laisser le terrain entièrement libre pour les propositions républicaine et septennaliste. Mais, pour faire réussir cette manœuvre, il faudrait fouler aux pieds les réglemens parlementaires. Vous n'avez pas oublié que l'urgence a été votée par toutes les gauches en faveur de la proposition Casimir Périer; elle doit donc passer avant celle pour laquelle précisément l'urgence a été repoussée. La majorité va donc se dessiner déjà sur cette question de priorité.

Un des écrivains qui font le plus d'honneur à la presse provinciale M. Brunet de Boyer, expose dans la Champagne, avec beaucoup de force et de clarté, les dangers de la droite royaliste au milieu des lites qui se préparent. Je place sous vos yeux la conclusion de ce remarquable article:

Résumons-nous! En dehors de la droite royaliste, rien ne se fera en France et dans l'assemblée; tout doit émaner d'elle. Nous ne saurions trop l'engager à se mettre franchement à la tête du mouvement politique, elle a des orateurs de premier ordre, des administrateurs habiles; à elle appartient l'avenir. Il ne lui faut, qu'un peu d'énergie pour être maîtresse de la situation. Le chef de l'Etat est avec la droite parce qu'elle représente la majorité et l'ordre. Qu'ils soient unis et la France sera sauvée. Le jour viendra bientôt où l'on reconnaîtra qu'elle seule est capable de donner un gouvernement à la France.

Après les démentis qui ont été publiés, les feuilles théristes et radicales, ne pouvant plus commenter le présumé voyage de M. Lucien Brun à Frohsdorf, se rejettent sur M. de la Boullerie dont l'absence a coïncidé avec celle de l'honorable député de l'Ain. Il est presque superflu de déclarer que les insinuations faites au sujet du voyage de M. de la Boullerie n'ont aucun fondement.

La diplomatie remarque beaucoup l'intimité qui devient de plus en plus étroite entre l'Autriche et la Russie. Un journal de Vienne fait l'observation suivante sur l'arrivée du grand duc Constantin dans cette capitale: « Si l'on rapproche la visite faite à Vienne par le grand duc Constantin et les compliments militaires échangés à cette

occasion, du voyage à Varsovie de l'archiduc Albert, chef de l'armée qui, dans la capitale de la Pologne, assista comme hôte du Czar et à ses côtés à une série de manœuvres militaires, on en pourra conclure, sans beaucoup de science politique, que la nouvelle amitié entre l'Autriche et la Russie a pris un caractère de confraternité militaire.

Lundi dernier, le professeur Robin a communiqué à l'Académie des sciences le résultat des recherches entreprises par M. Charles Monestier pour la destruction du Phylloxera de la vigne. Nous avons maintenant un moyen certain et très économique de nous débarrasser de l'insecte qui menace notre industrie viticole d'une ruine complète. La divulgation du procédé employé par M. Charles Monestier se fera très rapidement, car il y a urgence. En attendant, nous pouvons annoncer à nos lecteurs que ce procédé est fondé sur la diffusion des gaz et l'emploi d'un mélange à base de sulfure de carbone. Si, comme il y a tout lieu de croire, le succès continue à couronner les efforts et les recherches de M. Monestier, cet infatigable chercheur sera rendu au pays tout entier, un immense service, en lui conservant une de ses principales industries nationales.

P. S. — Les membres de l'extrême droite ont tenu, ce matin, une séance extraordinaire pour recevoir communication de l'exposé des motifs de la proposition du duc de Bisaccia, exposé lu aujourd'hui aux membres de la 28^e commission d'initiative. Le duc de Bisaccia a tenu à démontrer que sa proposition était parfaitement constitutionnelle, le duc de Broglie, avant le vote du 19 novembre, ayant répondu, à maintes reprises, que la porte restait toujours ouverte à la monarchie. Le loyal maréchal de Mac-Mahon, dit l'exposé, ne voudrait pas tenir son pouvoir d'une surprise. L'exposé se termine par la déclaration suivante:

« La monarchie est là, elle a fait la France, elle la sauvera le jour où vous voudrez.

« Avec elle vous aurez des alliances.

« Avec elle vous aurez la liberté.

« Avec elle le commerce retrouvera son activité, et vous reprendrez vis-à-vis de l'Europe la position que vous n'auriez jamais dû perdre.

« Je maintiens et j'affirme ici, messieurs, que c'était notre droit, et, je dis plus, notre devoir.

La commission n'a encore pris aucune résolution.

La commission des trente a voté les articles 2 et 3 du projet de la sous-commission; l'article 3 est relatif au sénat, sans spécifier comment et par qui il sera nommé.

Le télégraphe vous porte le nouveau manifeste du Roi. Jamais le chef de la Maison de France n'a tenu un langage plus noble, plus patriotique, mieux fait pour rallier tous les sîntères amis de leur pays, Méditons tous ces dernières paroles du Roi:

« Que chacun, dans sa conscience, pèse les responsabilités du présent et songe aux sévérités de l'histoire? »

DE SAINT-CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET

Séance du 3 juillet.

La séance est ouverte à 2 heures 45. Le procès-verbal est lu et adopté sans rectification.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 5 JUILLET 1874.

ZINGARA

VII. — EN CHASSE!

La jeune Italienne avait compris l'exclamation de M. Mathias!

— Ah! murmura-t-elle en voilant de la main ses beaux yeux en larmes, vous pensez aussi que mon pauvre frère est mort assassiné!

Henriot déjà s'écriait: — Père, oh! maintenant, tu n'hésiteras plus...

Lecoq, portant l'index à ses lèvres, lui rappela qu'une indiscretion pouvait compromettre le succès du plan hardi qu'il avait conçu.

Puis, se retournant vers Carlotta: — Ne désespérez pas ainsi, mon enfant, lui dit-il. Beppo rentrera peut-être ce soir... Nous le retrouverons... J'ai des amis, quelque influence, et vais me mettre en campagne... Où est votre père?...

Chez le lieutenant de police, répondit-elle. Il veut guider lui-même les recherches, et courir avec les agents tout Paris... Vous n'avez pas idée de son chagrin... Il nous aime tant!... Ce qui le rend fou c'est la pensée qu'il lui faut paraître ce soir devant le public et le faire rire!

— Pauvre Domini que mu mura Henri.

— Pauvre Arlequin! fit Mathias.

— J'allais au théâtre pour demander qu'on change le spectacle, poursuivait Carlotta Biancolletti. En passant, j'ai voulu vous apprendre notre malheur... N'oubliez pas ce que vous venez de me promettre, Monsieur Mathias. A ce soir, Henriot!

Les deux amoureux échangèrent un regard, un serrement de mains. Puis la jeune fille s'éloigna.

Comme le jeune homme allait reprendre la parole, un geste de son père lui imposa de nouveau silence.

Gertrude entra, annonçant le diner. On dînait alors à midi.

Le repas fut bref et silencieux, surtout lorsque la servante n'était pas là. Reparalssait-elle, M. Mathias se mettait aussitôt à raconter quelque anecdote relative à son voyage, et cela d'une joyeuse humeur que la veille au soir. Dieu seul, à mesure qu'approchait l'épreuve, pouvait lire dans son cœur dévoré d'angoisses.

Enfin, passant avec Henriot dans la chambre mystérieuse, il en referma derrière eux la porte au verrou.

— Ah! dit alors L'Eveillé, nous voici seuls et je puis parler maintenant.

— Mieux encore! répondit Lecoq, tu vas agir. Tout est prêt.

Un coffre se trouvait là. Sans doute on l'avait apporté par la ruelle. Des armoiries, celles des Pardaillan, étaient peintes sur le couvercle.

Ouvre! dit le père en présentant à son fils la clef du coffre.

On a déjà deviné qu'il contenait l'ha-

billement offert par la marquise.

Un habilement complet de jeune seigneur en velours cramoisi, tout parsemé d'or, avec des flots de rubans et de dentelles. Souliers à talons rouges, bas de soie finement brodés, ceinture et nœud d'épaule ornés de franges et de paillettes, perruque et chapeau de gala, rien n'y manquait, pas même la canne et l'épée enrichies de brillants.

— Quel costume de théâtre! s'écria L'Eveillé. M. Baron lui-même n'en a pas de plus beau.

— Tu vas le revêtir, répondit Mathias, pour figurer dans une tragédie réelle où ta vie est en jeu, mon enfant... et dont les dernières scènes seront terribles... Car, si tu devais succomber, oh! je le jure, je te vengerai!

— Ne crains rien, père! et souviens-toi d'Isaac, qui fut préservé par Dieu...

— Je mets également ma confiance en lui! dit Lecoq en embrassant son fils.

Puis, d'une voix calme et résolue: — Pare-toi de ces dépouilles du jeune marquis de Pardaillan, reprit-il, et deviens un autre lui-même. Je vais te servir de valet de chambre et te donner en même temps mes dernières instructions. Tu m'écoutes, n'est-ce pas?

— Oui, fit le jeune homme en commençant sa toilette.

— Je crois, dit Lecoq, ou tout au

moins nous supposons que les victimes, y compris notre jeune voisin peut-être, ont été attirés dans le piège par un vampire femelle, par une perfide sirène, qui continue son œuvre infernale. Tu vas aller sans peur au-devant du danger, courir les promenades à la mode en cherchant cette femme, s'offrir à ses séductions, accepter d'elle un rendez-vous et pénétrer dans son antre. Nous t'aurons suivi, nous nous précipiterons sur tes traces. Ah! permettez, mon Dieu, qu'il ne soit pas trop tard.

C'est entendu, c'est compris, répliqua gaiement Henriot qui, déjà chaussé, se redressait, bouclant la ceinture des canons à sa fine taille.

— Il te faudra du discernement et de l'adresse! reprit Mathias en lui présentant l'habit. Pimpant est beau comme tu vas être, toutes les femmes te relèqueront avec des yeux complaisants. Nos Parisiennes te sont assez connues pour que tu reconnais sans peine les drôlesses vulgaires dont l'industrie est de provoquer la poursuite. Ne t'arrête pas à celles-là; passe indifférent et fier. Notre sirène doit avoir de plus nobles façons, une véritable beauté. Sans quoi tant de gentilshommes ne se seraient pas laissés prendre à ses charmes.

Tout en s'ajustant, tout en s'admirant, L'Eveillé répondit:

— On a de l'œil et du flair. Que je la rencontre, et tout aussitôt un instinct me dira: c'est elle!

— Même alors, insista le père, ne

précipite rien... Attends que les collades deviennent tout à fait significatives ou qu'on te dépêche quelque suivante... ce qui probablement arrivera. Joue l'innocent ou feint de ne pas comprendre... et si le rendez-vous s'offre immédiatement, ne l'accepte que pour le soir, à la nuit close. Il faut que mes gens demeurent invisibles, et que j'ai eu le temps de les aposter aux alentours.

Sois tranquille, père... Je me suis pénétré de la consigne et m'y conformerai... Un rôle, après tout! ce sera mon début!

Et, l'épée en verrouil, notre aspirant comédien se campait, se pavant comme s'il eut été dans les coulisses de l'illustre théâtre, au moment d'entrer en scène pour jouer Valère ou Clitandre.

Lecoq ne put se défendre d'applaudir. Son fils était charmant ainsi, Chérubin grand seigneur! un vrai héros d'aventures!

— Partons - nous? demanda t-il impatient et superbe.

— Quand Monsieur le marquis voudra sa chaise est là qui l'attend, répondit M. Mathias en lui présentant la canne et le chapeau.

(A suivre)